
L'Écomusée Creusot Montceau : métaphore d'un modèle exemplaire

The Creusot Montceau Eco-museum: a Metaphor for an Exemplary Model

Pauline Corrias, Typhaine Le Foll et Morgane Moëlle



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ephaistos/7679>

DOI : [10.4000/ephaistos.7679](https://doi.org/10.4000/ephaistos.7679)

ISSN : 2552-0741

Éditeur

IHMC - Institut d'histoire moderne et contemporaine (UMR 8066)

Référence électronique

Pauline Corrias, Typhaine Le Foll et Morgane Moëlle, « L'Écomusée Creusot Montceau : métaphore d'un modèle exemplaire », *e-Phaïstos* [En ligne], VIII-1 | 2020, mis en ligne le 29 avril 2020, consulté le 05 mars 2021. URL : <http://journals.openedition.org/ephaistos/7679> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ephaistos.7679>

Ce document a été généré automatiquement le 5 mars 2021.

Tous droits réservés

L'Écomusée Creusot Montceau : métaphore d'un modèle exemplaire

The Creusot Montceau Eco-museum: a Metaphor for an Exemplary Model

Pauline Corrias, Typhaine Le Foll et Morgane Moëlle

« L'exemple est un modèle à suivre, car, pense-t-on, une cause efficiente produira toujours son effet. L'exemple serait donc une espèce d'objet formé à partir de types communs, et dès lors universellement capable de modeler tous les types communs à son image. Bien entendu, toutes les institutions sont à l'affût de l'exemplaire, avides qu'elles sont de le reproduire. Quand des problèmes se posent, on essaie de découvrir l'exemplarité qui les résoudra tous, ou du moins qui les résoudra le plus généralement possible, en vertu de ce qu'on appelle la « contagion » de l'exemple. L'expérimentation, vue du côté du pouvoir, est la recherche de l'exemple, la recherche du modèle exemplaire qu'on pourra efficacement utiliser. Ou bien, elle consiste en l'étude d'un échantillon, qui sera traité de façon, soit à fournir de l'exemplaire, soit à fournir par son comportement devant l'exemple les meilleurs moyens de le rendre efficace. Le travail de l'Écomusée va au rebours de l'exemplarité : il ne s'agit pas d'uniformiser mais d'affiner les différences ; il ne s'agit pas de dégager les lois utilitaires, mais de développer des zones sensibles ; il ne s'agit pas d'être efficace, mais de retrouver la folle abondance du naturel. [...] Il y

aura toujours de l'inouï, au sens strict, et seule la métaphore est capable de le traduire parce que sa nature est de rendre perceptible, mais dans le mouvement – mouvement qui interdit la fixation, l'accaparement, alors que l'exemple ne trouve son efficacité que dans l'arrêt, l'appropriation, donc la mort. [...] La métaphore est au contraire le mouvement qui libère le sens, c'est qu'elle ne l'oriente pas vers l'unique mais vers le polysémique ; si elle suscite des questions, elle n'en fige pas les réponses mais les fait jouer entre elles. Tout le mouvement de la métaphore est ludique alors que l'efficacité, l'utilité de l'exemple éliminent le jeu. L'Écomusée est le musée des questions, mais par là-même il est surtout le modèle de la dialectique : il fait le jeu des contradictions et il lance et relance le mouvement vers la vérité. Une vérité qu'il sait interminable. » Marcel Evrard, Préface de la *Revue Milieux*, n°2, juin 1980

- 1 Le premier directeur de l'Écomusée, l'un de ses fondateurs, rappelle par ces mots, son esprit originel : ce qu'Hugues de Varine, inventeur du mot, identifie comme un « organisme vivant », porteur de questions et de sens, préférant les différences à l'uniformisation. Georges Henri Rivière en élabore la définition à portée ethnologique, au moment où le périmètre d'investigation de l'Écomusée Creusot Montceau rejoint celui du nouveau territoire éponyme constitué. Il devient un terrain pionnier d'expérimentations des principes écomuséaux dans le champ social, politique, patrimonial, écomuséologique et scientifique. L'instauration de rituels de voyages d'étude à « l'écomusée du Creusot » illustre le processus par lequel il fut hissé au rang de « modèle exemplaire » à travers le monde. Plus de 45 ans après, fort de cette aura immuable bien que méconnue sur son lieu d'ancrage, il convient d'interroger ce qui est encore considéré comme un modèle, initiateur d'un tournant dans l'histoire de l'écomuséologie et l'invention d'une nouvelle forme muséale.
- 2 Octave Debary (Debary 2002) avait déjà grandement exploré le sujet en miroir de l'histoire industrielle du Creusot, mais, confusion persistante des échelles, jamais auparavant une histoire complète centrée sur l'Écomusée Creusot Montceau dans son territoire d'investigation n'avait été entreprise. De sa genèse à nos jours, replacer le modèle exemplaire dans les vicissitudes de ses expériences, mettre en présence pensées et pratiques, c'est donc donner la possibilité de juguler les souvenirs évanescents, les non-dits des archives afin d'examiner l'adaptation de la théorie à la pratique.

L'Écomusée Creusot Montceau ou le catalyseur des événements (1969-1974)

- 3 Si l'on devait choisir une date pour faire débiter l'histoire de l'Écomusée Creusot Montceau, ce pourrait être 1969. L'année 1969 est marquée par le don du marteau-pilon, symbole par excellence des usines Schneider, à la municipalité du Creusot ainsi

que par l'achat du château et du parc de la Verrerie par cette dernière. Historiquement, on se situe à une période charnière : la Société des forges et ateliers du Creusot (SFAC) s'apprête à fusionner avec la Compagnie des ateliers et forges de la Loire (CAFL) tandis que la famille Schneider quitte de manière progressive mais néanmoins définitive son bastion creusotin¹.

- 4 En parallèle, Marcel Evrard² et sa femme créent en 1968 un Centre d'arts plastiques avec lequel ils proposent une exposition sur l'art africain en 1970, à L.A.R.C. au Creusot. Le maire d'alors, Henri Lacagne, souhaite implanter un musée dans l'ancienne résidence des Schneider³ (fig.1).

Fig.1. Château de la Verrerie, Le Creusot



© CUCM, service écomusée, cliché D. Busseuil

- 5 Par l'intermédiaire du docteur Lyonnet, premier président de L.A.R.C., il propose le bâtiment à Marcel Evrard pour accueillir la structure que ce dernier a créée et qui devient le Centre national de recherche d'animation et de création pour les arts plastiques (CRACAP) avec pour prérequis qu'il se charge de la conception et de la création du futur musée de la ville. Si la proposition de départ est de créer un musée de la ville du Creusot, très vite un changement d'échelle s'impose et modifie les perspectives. En effet, la Communauté urbaine Creusot Montceau (CUCM), qui se compose alors de seize communes, est constituée le 13 janvier 1970 afin d'échapper à la crise économique des années 1960-1970 et d'accompagner les restructurations économiques et sociales du territoire⁴.
- 6 Ainsi, Marcel Evrard s'entoure des grandes figures du monde des musées que sont Georges Henri Rivière⁵ et Hugues de Varine⁶ qui ensemble élaborent entre 1971 et 1974 un projet de musée nouveau, un « musée éclaté » (Varine 1973) qui couvrirait tout le territoire de la Communauté urbaine nouvellement créée. Hasard de l'histoire, aucune personnalité locale ne prend part à sa préfiguration. Plusieurs notions sont en jeu : d'abord le fait que le musée est une commande municipale, alors que l'entreprise Creusot-Loire souhaite en faire une vitrine industrielle. Ensuite, la volonté d'offrir à la

population de la Communauté urbaine des instruments de compréhension et de maîtrise du changement économique, social et culturel qu'ils sont en train de vivre. Enfin, l'ambition de révolutionner un monde des musées suranné qui ne prend en compte ni le public ni les habitants⁷.

- 7 Le territoire est rapidement perçu comme un véritable laboratoire vivant et interdisciplinaire, où « la communauté tout entière constitue un musée vivant dont le public se trouve en permanence à l'intérieur. Le musée n'a pas de visiteurs, il a des habitants » (Varine 1973 : 37). L'Écomusée est conçu sur le modèle des musées de plein air qui se sont développés dans les années 1960 et pour lequel le milieu industriel tient lieu d'environnement naturel. S'il n'est pas le premier écomusée en titre, il est en revanche le premier aboutissement et le lieu même de ces réflexions. Il est par ailleurs la première expression de la prise en compte du patrimoine industriel en France face au phénomène de désindustrialisation que connaît le pays, et également le premier à se penser comme institution communautaire (Varine 1991).
- 8 Sa création prend place dans un mouvement universitaire plus global, à l'échelle mondiale, pour faire reconnaître ce nouveau domaine de recherche⁸, ce qui le place parmi les pionniers du genre. C'est la raison pour laquelle un colloque international y est organisé en 1976 avec pour thème « Patrimoine industriel et sociétés contemporaines ». Maurice Daumas, l'un des pionniers de l'histoire des techniques en France, est à l'origine de la création en 1978 du Comité d'information et de liaison pour l'archéologie, l'étude et la mise en valeur du patrimoine industriel (CILAC), avec notamment le CNRS, l'EHESS, le CNAM et l'Écomusée. Avec Jacques Payen, il y publie une étude sur les Bâtiments à usage industriel au XVIII^e et au XIX^e siècles en France (Payen 1978) qui fait figure de première prospection sur l'ensemble du territoire national, avant d'écrire *l'Archéologie industrielle en France* (Daumas 1980) à destination du grand public.
- 9 En Franche-Comté, le réseau des musées des techniques et cultures comtoises (MTCC) voit le jour en 1978 à l'initiative des pouvoirs publics pour conserver et valoriser le patrimoine industriel historique de la région et alimenter la recherche universitaire⁹. Dans ce contexte, l'Écomusée est pensé comme un véritable centre de recherche pluridisciplinaire dont l'originalité est d'être de nature associative. Par comparaison, la région comptait déjà à l'époque deux structures d'importance plutôt tournées vers la valorisation du patrimoine ethnologique local : le musée de la vie bourguignonne à Dijon, à l'initiative du collectionneur Maurice Bonnefond Perrin de Puycousin qui l'inaugure en 1938 ; et le musée du vin de Bourgogne à Beaune qui ouvre en 1949 sous l'impulsion du maire et viticulteur Roger Duchet avec le concours de Georges Henri Rivière et de l'ethnologue André Lagrange.
- 10 Du musée de l'Homme et de l'Industrie créé le 1^{er} janvier 1972 de manière très provisoire et expérimentale, l'Écomusée Creusot Montceau naît véritablement le 15 avril 1974 sous forme associative. Il est pensé comme un outil « destiné à redonner aux habitants de cette ville et de la Communauté urbaine qui l'entourait le sens de la propriété morale et culturelle de leur passé, de leur patrimoine, de leurs outils de travail, avec leur participation permanente » (Varine 2015 : 44). Il inaugure cette vague d'écomusées urbains innovants des années 1970 et à ce titre, bénéficie de l'aide du Fonds d'Intervention Culturelle (FIC) pendant 1 à 2 ans. Dans l'intervalle, il est décidé que l'institution ne doit pas avoir de collections en propre¹⁰, ce qui explique le rattachement de la structure au ministère de l'Environnement¹¹.

- 11 Le terme « écomusée », imaginé par Hugues de Varine, est adopté à l'occasion d'un colloque organisé par l'ICOM, et sa définition par G. H. Rivière approuvée : il s'agit de valoriser le patrimoine matériel et immatériel d'un territoire et d'une population. Enfin, le 27 décembre 1973, le compte rendu de la première réunion constitutive de l'association fait mention des premiers statuts qui sont ratifiés le 7 janvier 1974. Il est explicité dès le premier article qu'il s'agira de « faire participer » la population aux missions de l'association, c'est-à-dire d'« inventorier, étudier, protéger et utiliser l'ensemble du patrimoine naturel et culturel de la Communauté et des organisations associées ». La collection n'apparaît qu'au second plan, comme un moyen de mener à bien ces missions. Plusieurs tutelles sont mentionnées (ministères, administrations nationales et territoriales), qui prouvent le caractère polymorphe de la structure nouvellement créée. Le mode de gestion selon trois comités (comité de gestion, comité scientifique et technique, comité d'usagers) mis en place permet aux habitants d'être à la fois sujets, acteurs et destinataires de leur propre patrimoine.
- 12 Le « musée qui ne devait pas avoir de collections » propose dès 1973 des expositions temporaires élaborées en collaboration avec les habitants et présentées dans les différentes communes de la Communauté urbaine¹². Une partie de l'équipe professionnelle de l'Écomusée, sous la direction de G. H. Rivière, s'attelle à la conception de la première exposition permanente évolutive : « L'espace de la Communauté urbaine à travers les âges¹³ », au musée de l'Homme et de l'Industrie (MHI), siège de l'Écomusée (fig.2). Il est important de noter que de nombreuses personnes participent à son élaboration, et en premier lieu les habitants de la Communauté urbaine qui apportent des objets de leur quotidien. Parmi eux, certains sont chercheurs, comme René Desbrosses, archéologue réputé originaire de Blanzky, mais aussi antiquaires ou archivistes. Ils aident à sa conception. Certains élus et leurs municipalités apportent également leur contribution, de même que l'entreprise Creusot-Loire. Les conservateurs du musée Denon à Chalon-sur-Saône et du musée du Vin à Beaune collaborent aussi au projet, ainsi que des conservateurs du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) comme Maurice Daumas et Jacques Payen.

Fig.2. Montage de la première exposition permanente évolutive, 1974



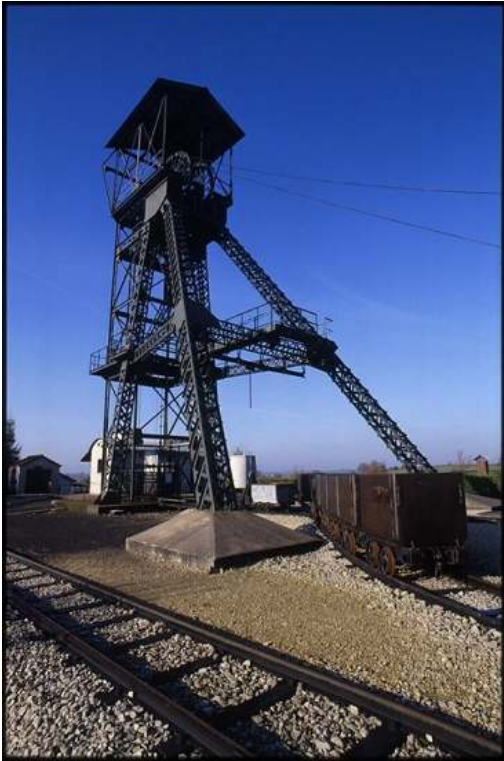
© CUCM, document écomusée

- 13 D'abord pensée sur l'intégralité du rez-de-chaussée du château¹⁴ - corps central et ailes - comme le montre un schéma esquissé par G. H. Rivière¹⁵, cette exposition s'étend finalement uniquement sur le corps de bâtiment¹⁶. Elle aborde l'histoire du territoire (rural et industriel) depuis la Préhistoire jusqu'à l'année 1974, en s'intéressant plus particulièrement aux innovations et aux progrès techniques, dans la suite logique de ce qui était proposé par les écomusées et de ce qu'avait accompli G. H. Rivière au musée national des arts et traditions populaires (MNATP). Elle s'efforce ainsi d'évoquer l'histoire longue d'un territoire qui est à l'origine un découpage administratif récent, tout en passant sous silence l'histoire récente du lieu en tant que résidence patronale. Cette exposition est une véritable carte d'identité pour la Communauté urbaine qui vient de naître, qui doit conforter la création de la Communauté urbaine et l'unicité de son territoire (Cartier 2003).

Reconnaissance et institutionnalisation (1974-1985)

- 14 L'Écomusée Creusot Montceau travaille sur trois points particuliers : d'abord l'inventaire du patrimoine naturel, culturel et industriel de la Communauté urbaine, ensuite les programmes de recherche inhérents à ce travail d'inventaire et enfin la préservation et la valorisation de ce patrimoine. Des antennes sur tout le territoire de la Communauté urbaine sont créées les unes après les autres : le musée de la Mine de Blanzay (fig.3a) en 1975¹⁷, la maison d'école¹⁸ de Montceau-les-Mines (fig.3b) et le Prieuré de Perrecy-les-Forges (fig.3c) en 1978¹⁹, le musée du Canal d'Écuisses²⁰ (fig.3d) et le musée des fossiles de Montceau-les-Mines²¹ en 1979 (fig.3e). Cette configuration lui permet de tisser un véritable réseau culturel, au contact direct de la population.

Fig3a. Musée de la Mine de Blanzly



© CUCM, service écomusée, cliché D. Busseuil

Fig3b. Maison d'école de Montceau-les-Mines



© CUCM, service écomusée, cliché D. Busseuil

Fig.3c. Prieuré de Perrecy-les-Forges



© CUCM, service écomusée, cliché D. Busseuil

Fig.3d. Musée du Canal mis en lumière par Vittorio Sparta, 2009



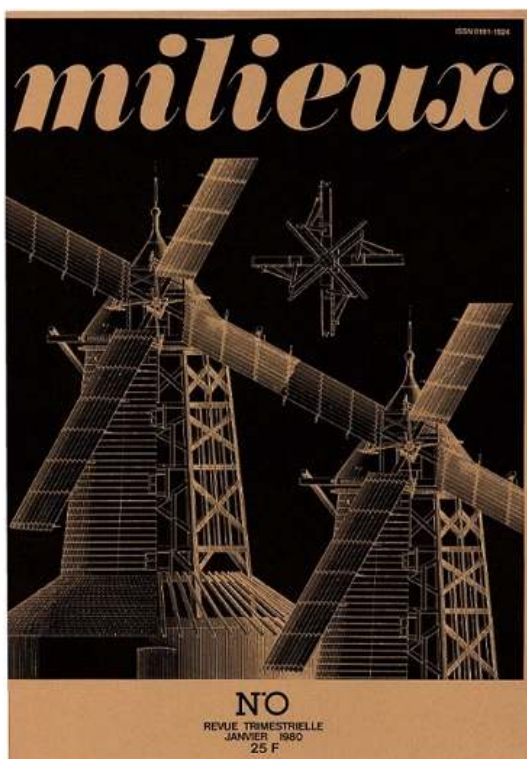
© CUCM, service écomusée, cliché D. Busseuil

Fig.3e. Collection du musée des fossiles de Montceau-les-Mines



© CUCM, service écomusée, cliché D. Busseuil

- 15 Les nombreux programmes de recherche à l'Écomusée s'expliquent par les différentes sources de subventions canalisées via plusieurs structures : le CRACAP, l'Écomusée, le Centre de recherche sur la civilisation industrielle créé en 1977 et l'Institut Jean-Baptiste Dumay²² inauguré en décembre 1982. Les publications sont nombreuses, notamment grâce au *Bulletin du Centre de recherche sur la civilisation industrielle* qui est remplacé en 1980 par la revue *Milieux* (fig.4). Il semble important de mentionner qu'à cette période, une trentaine de personnes travaillent à l'Écomusée (membres scientifiques et techniques salariés de la structure, chercheurs détachés du CNRS et des ministères).

Fig.4. Premier numéro de la revue *Milieus*, 1980

© CUCM, document écomusée, numérisation MSH de Dijon

- 16 La fin des années 1970 marque l'acmé de l'Écomusée en termes d'expérience muséologique et de reconnaissance sur le plan national et international. De nombreux universitaires et professionnels des musées viennent au Creusot découvrir et s'inspirer de ce nouveau modèle muséologique, G. H. Rivière y amène tous les ans ses étudiants des universités Paris 1 et Paris IV pour des « leçons pratiques » en complément de ses « leçons théoriques²³ ». Le muséologue Kenneth Hudson²⁴ estime que Le Creusot est devenu le « Lourdes ou Saint-Jacques-de-Compostelle pour le monde des musées²⁵ ». Il est une telle référence qu'il participe à la création de structures similaires comme l'Écomusée de la Bresse bourguignonne en 1981²⁶.
- 17 C'est en 1978 que l'Écomusée reçoit une mention spéciale au concours du musée de l'année de la part du Conseil de l'Europe, alors même qu'il n'y a pas candidaté (fig.5) De la même manière, il est l'objet d'une visite de Jean-Philippe Lecat, alors ministre de la Culture (fig.6). Il remporte également le grand prix national du patrimoine en 1981, à la faveur de l'« année du patrimoine » pour lequel il reçoit une lettre de félicitations de la part du Président de la République nouvellement élu, François Mitterrand.

Fig.5. Mention spéciale du prix européen du musée de l'année attribué à l'Écomusée Creusot Montceau, 1978



© CUCM, service écomusée, cliché P. Corrias

- 18 C'est également en 1981 que le ministère de la Culture intègre la notion d'écomusée au sein de la Direction des musées de France (DMF)²⁷ après avoir créé une branche ethnologie à la Direction du patrimoine en 1980. D'aucuns évoquent cette période comme étant celle de l'institutionnalisation des écomusées en général et de l'Écomusée Creusot Montceau en particulier. Ils estiment que la reconnaissance des écomusées s'est traduite par l'obligation de remplir les mêmes missions et devoirs que les musées²⁸.

Fig.6. Marcel Evrard et Georges-Henri Rivière au château de la Verrerie



Cliché pris lors de la visite de Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, le 25 janvier 1980

© CUCM, document écomusée, reproduction D. Busseuil

- 19 L'institutionnalisation de la structure est aussi visible par la rédaction en 1979 du premier projet culturel, vraisemblablement par Marcel Evrard, qui établit le programme pour la période 1980-1985. Il s'agit d'organiser ce qui apparaît comme désordonné depuis la création de l'Écomusée. C'est à la même époque qu'apparaissent les premiers bilans d'activités²⁹. La phase de création, d'expérimentation semble alors définitivement terminée.
- 20 Parallèlement, plus l'Écomusée s'affirme en tant que pionnier d'une révolution muséographique et sociale, plus les liens avec l'entreprise Creusot-Loire se relâchent : c'est à partir de 1979 que l'usine restreint l'accès à ses archives aux personnes de l'Écomusée tandis que le directeur des usines d'alors démissionne du conseil d'administration de l'Écomusée. En 1980, la parution d'un article sur l'analyse du paternalisme dans l'espace urbain entérine cette scission (Portet 1980) avec pour conséquence, le retrait de pièces maîtresses déposées par l'entreprise en 1975 (Debary 2002 : 73).
- 21 Les difficultés surviennent aussi vite que le succès : les problèmes financiers³⁰ que connaît l'Écomusée dès 1982 conduisent au départ définitif de Marcel Evrard et des salariés détachés des différents ministères en 1985. Cette situation de crise fait écho à celle qu'expérimente la Communauté urbaine. En effet, l'entreprise Creusot-Loire dépose le bilan le 12 décembre 1984, laissant des milliers d'ouvriers au chômage. Alors que dans le reste de la France on assiste à une véritable « fièvre muséale³¹ », l'Écomusée Creusot Montceau risque la fermeture. À la même époque, les anciens salariés de Creusot-Loire décident la création de l'Académie François Bourdon (AFB) le 10 juin 1985 dans le but de sauvegarder et de valoriser toutes les archives industrielles de l'entreprise Schneider puis Creusot-Loire. Cette nouvelle structure, très proche de

l'Écomusée dans les thématiques, pose une véritable question sur le partage des compétences et les spécificités même de l'Écomusée.

- 22 Face à cette situation, l'Écomusée est rattaché à la DMF et le ministère de la Culture missionne Jacques Vallerant en 1985 pour assainir la gestion des trois associations creusotines (CRACAP, Écomusée et Institut Dumay). Le CRACAP est dissous, l'Institut Dumay prend son indépendance (jusqu'en 1989, date de sa disparition) et l'Écomusée opère une réorientation de sa politique muséale.

L'Écomusée Creusot Montceau, un musée comme les autres ? (1985-2000)

- 23 À la suite du rapport de Jacques Vallerant, le ministère nomme à la tête de l'Écomusée une personne extérieure au Creusot, tandis que l'équipe ne compte plus que neuf personnes. Sous sa direction, l'Écomusée se recentre sur ses collections tel que demandé par le ministère, qui souhaite normaliser la structure. C'est à cette époque, en 1986, qu'est instaurée la tarification du billet d'entrée à l'Écomusée, gratuit jusque-là. Octave Debary évoque une « séparation entre le lieu et ses habitants [...] désormais, les habitants deviennent des visiteurs » (Debary 2002 : 100). Le directeur laisse finalement sa place en 1988, alors que l'équipe de l'Écomusée est réduite de moitié. Dans la continuité des restructurations déjà amorcées, les statuts de l'association sont modifiés et le comité des usagers définitivement supprimé³².
- 24 À la demande de la DMF qui souhaite voir se développer un projet muséographique davantage muséal, un projet de programmation est rédigé le 29 septembre 1988 pour la période 1988-1992. Deux orientations sont retenues : agrandir la collection de cristaux et développer l'axe sur l'histoire de la famille Schneider. En parallèle, l'Écomusée mandate en 1990 le cabinet « Public & Communication » pour conduire une étude qualitative de la structure, qui appuie les conclusions du projet de programmation et préconise une véritable réflexion autour d'un projet global et cohérent. L'étude propose également de reprendre le nom de « musée de l'homme et de l'industrie », ce qui entérine le processus d'institutionnalisation de l'Écomusée.
- 25 La période de crise (1985-1990) s'éloigne. Durant la décennie 1990, la structure parvient à trouver des fonds (autres que les subventions de la Communauté urbaine, des communes et de l'État) en concluant des programmes contractualisés³³. L'entreprise est d'autant plus révélatrice qu'à la même époque de nombreux écomusées en France et à l'étranger disparaissent ou sont intégrés aux collectivités territoriales. C'est à la suite des réflexions produites à partir de l'étude qualitative que le conservateur rédige en 1992 un schéma directeur du développement des pôles muséographiques au Creusot, dans lequel il propose un rapide état des lieux et dresse une liste des projets. Hugues de Varine, revenu en 1992 en tant que président de l'association, propose un avant-projet d'organisation dans le cadre de consultations préliminaires en vue des préparatifs du Programme d'aménagement concerté du territoire urbain (P.A.C.T.)³⁴. Il y présente un schéma directeur d'aménagement muséographique, une normalisation des statuts juridiques de chaque structure de l'Écomusée ainsi qu'une proposition d'organisation administrative et de financement de l'Écomusée.
- 26 Le P.A.C.T contracté entre la région Bourgogne et la Communauté urbaine pour la période 1994-1998 amène la DRAC Bourgogne, avec la DMF, à demander à l'Écomusée

un projet culturel en bonne et due forme. En 1994 est rédigé le projet culturel de l'espace communautaire, reflet « d'une très forte volonté politique de la part de la CUCM »³⁵ dont le but affiché est de faire tenir à l'Écomusée un rôle social affirmé³⁶. Les nouveaux statuts de l'association, adoptés le 28 avril 1994, y figurent et marquent un véritable tournant par rapport à ceux de 1974 : les habitants perdent leur place d'acteurs du projet, tandis que la question des collections et de leur conservation devient prégnante ; la notion touristique fait son apparition alors que celle d'environnement disparaît ; la reconnaissance de la DMF est actée, laquelle se présente comme seule tutelle, alors que les trois comités laissent la place au conseil d'administration seul. Les antennes quant à elles prennent leur autonomie de par les conventions signées avec l'Écomusée (conventions qu'il signe également avec la mairie du Creusot et la Communauté urbaine). Ce projet culturel est remanié plusieurs fois jusqu'en 1997 sans changer véritablement de teneur³⁷. On retrouve l'importance des collections que l'on avait noté dans les nouveaux statuts avec pour but « un programme complet de vérification des inventaires, de classement et de rangement des collections »³⁸. La question de la muséographie de chaque lieu d'exposition est abordée car on a pris pleinement conscience du caractère suranné.

- 27 Des projets ambitieux émergent, comme celui d'un espace d'interprétation dans l'atelier des grues et locomotives (plaine des Riaux, Le Creusot), qui a depuis été abandonné. Le musée « Vapeur industrielle³⁹ » est pensé pour évoquer « l'épopée industrielle de la fin du XVIII^e siècle à nos jours », raconter l'importance qu'a eu la vapeur d'eau comme source d'énergie et exposer les objets de grandes dimensions (machine à vapeur, locomotive, etc.). Un centre d'interprétation sur la production industrielle céramique dans les communes riveraines du Canal du Centre (Montchanin, Ciry-le-Noble, Écuisses) est aussi envisagé à Montchanin⁴⁰. C'est dans le cadre de ce projet qu'une mission d'inventaire des collections céramiques et que le programme de recherche sur « L'industrie céramique riveraine du Canal du Centre » sont mis en place. L'Écomusée semble résolument se recentrer autour des thématiques industrielles.
- 28 Dans le même temps, la Communauté urbaine dote l'Écomusée d'un « très vaste local industriel (2400 m²) situé à Montchanin, où peuvent être stockées des pièces de grandes dimensions⁴¹ » dès septembre 1994. De plus, l'Écomusée acquiert le site de l'ancienne briqueterie Vairet-Baudot à Ciry-le-Noble en 1995. Usine de production céramique de 1893 à 1967, le site est l'un des témoins les plus représentatifs de la « Vallée de la céramique », le long du Canal du Centre, qui doit son essor à la mécanisation des manufactures. L'acquisition de la briqueterie par l'Écomusée est l'occasion de mêler restauration patrimoniale et insertion sociale⁴² (fig.7a et 7b).

Fig.7a. La briqueterie de Ciry-le-Noble en cours de restauration



Cliché pris lors de la visite de Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, le 25 janvier 1980

© CUCM, document écomusée, reproduction D. Busseuil

Fig.7b. La briqueterie de Ciry-le-Noble

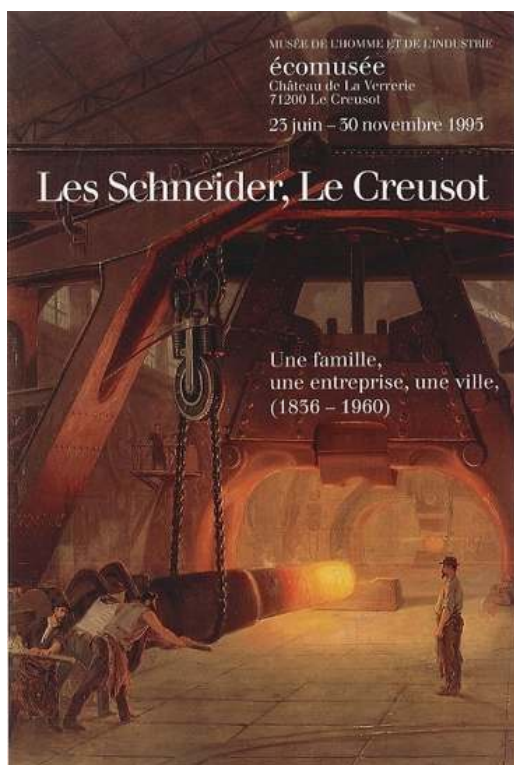


© CUCM, service écomusée, cliché D. Busseuil

- 29 La même année, l'exposition *Les Schneider, Le Creusot : une famille, une entreprise, une ville (1836-1960)* est organisée à la fois par le musée d'Orsay à Paris et par l'Écomusée Creusot Montceau. Cette exposition, remarquable de par son importance scientifique et

historique ainsi que son succès public, marque un véritable renouveau : renouveau de la famille Schneider en tant que sujet d'exposition dépassionné, impensable plus tôt ; renouveau au plan national de l'Écomusée Creusot Montceau sous une forme plus académique (fig.8).

Fig.8. Affiche de l'exposition Les Schneider, Le Creusot : une famille, une entreprise, une ville (1836-1960), Écomusée Creusot Montceau, 1995



© CUCM, document écomusée

- 30 La fermeture de l'exposition, qui avait pris place dans tous les espaces d'expositions temporaire et permanente, donne pourtant lieu à la désarticulation du parcours de visite au MHI, et ce pour quelques décennies. En effet, de nombreux objets restent en dépôt et sont exposés sans cohérence avec le reste des collections présentées.
- 31 Les années 1990 sont donc véritablement charnières pour l'Écomusée qui, dans un premier temps, œuvre à se restructurer tant au niveau financier que dans la redéfinition de ses missions. Toutefois, l'influence de ses tutelles est de plus en plus tangible, qui souhaitent l'inscrire dans des axes stratégiques et en faire un outil de développement territorial. Le P.A.C.T. par exemple, qui lie la région Bourgogne à la Communauté urbaine, se traduit à l'Écomusée par l'amorce d'un projet culturel.
- 32 Le Pôle d'économie du patrimoine (PEP)⁴³ est à l'initiative de l'Écomusée, dans l'idée de redynamiser la structure pour en voir les effets sur le développement du territoire. Dans ce cadre-là, une étude portée par « Maîtres du Rêve », agence d'ingénierie culturelle, et financée par la DATAR voit le jour entre 1996 et 1997, qui recommande notamment de cibler la thématique de l'épopée industrielle, de réorganiser et normaliser les lieux muséographiques (c'est-à-dire les antennes) et de mettre en place une stratégie de développement touristique à l'échelle du territoire de la Communauté urbaine. À la suite de la mise en place du PEP et de l'étude de l'agence « Maîtres du

Rêve » pour la Communauté urbaine, le département de Saône-et-Loire a commandé une étude sur le développement touristique de son territoire. Si la Communauté urbaine n'a pas été l'instigateur du PEP, elle s'y est toutefois investie puisqu'elle a recruté un chargé de mission, à la suite de l'étude de « Maîtres du Rêve ». Ce dernier est arrivé le 1^{er} juin 1998 avec pour mission sur trois ans de mettre en œuvre les résultats de l'étude et de fédérer l'offre touristique de la Communauté urbaine.

- 33 On le voit donc, la réorganisation de l'Écomusée vis-à-vis de ses missions est profondément liée à des problématiques plus globales d'attractivité du territoire. Il est englobé dans des considérations touristiques et financières dont il est interdépendant. C'est d'ailleurs à cette même époque que la question d'un nouvel outil de gestion de l'Écomusée commence à se poser : dès 1997 une étude propose le transfert vers un établissement public à caractère culturel (EPCC). Le renouveau de l'Écomusée tel que pensé dans les années 1990 ne se produit pas. C'est qu'entre-temps, une nouvelle idée émerge pour repenser le site de la Verrerie au Creusot.

Nouveau siècle, nouvelle ère ? (2000-2011)

- 34 Les précédentes études ont probablement fait prendre conscience à tous de l'importance non seulement d'une réorganisation de l'Écomusée compte tenu de sa fragilité financière⁴⁴, mais également de la rénovation du musée de l'Homme et de l'Industrie. En premier lieu, un projet d'établissement⁴⁵ est élaboré vers 2000-2001 qui entend donner les orientations pour les années 2001-2006. On peut y lire la priorité qui est donnée au service des publics créé à ce moment-là, rendu obligatoire par l'appellation « musée de France » octroyé en 2003⁴⁶ ; la mention du partenariat qui est en train de se conclure entre l'Écomusée, l'AFB et la mairie du Creusot ; la volonté de renforcer la présence de l'Écomusée sur le terrain ; ainsi que l'intérêt porté au développement de la coopération internationale.
- 35 Ce projet d'établissement apparaît en continuité avec ce qui avait été fait précédemment puisqu'il semble s'inscrire dans le cadre du PEP. Il évoque par ailleurs l'intention de l'Écomusée de rédiger un projet scientifique et culturel (PSC) spécifique à chaque structure (MHI et antennes). La villa Perrusson est également mentionnée puisqu'elle est pour partie acquise par la commune d'Écuisses en 2001, en même temps qu'elle est protégée au titre des monuments historiques. En parallèle, la Communauté urbaine étudie l'idée de faire évoluer le statut juridique de l'Écomusée, à la suite d'une lettre du directeur régional des affaires culturelles datée du 11 février 2002, par laquelle il confirme l'intérêt de réfléchir à un nouveau mode de gestion. Le directeur informe en outre le président de la Communauté urbaine du projet de partenariat entre l'Écomusée, l'AFB et la mairie du Creusot, et l'invite à s'en rapprocher pour la poursuite de cette réflexion. Finalement, une étude rendue le 26 mars 2002 par « Maîtres du Rêve » conclut à l'opportunité de créer une société d'économie mixte (SEM) plutôt qu'un EPCC.
- 36 Le partenariat entre l'Écomusée, l'AFB et la municipalité du Creusot prend la forme d'un projet d'exposition de synthèse sur le site du château de la Verrerie, pour lequel est rédigé en 2002 un PSC distinct. Le maire d'alors souhaite vivement mettre en place une cohérence entre toutes les structures qui se partagent le site de la Verrerie et aimerait d'autant mieux que le MHI devienne un véritable musée du Creusot. Ce projet

a pour mérite d'essayer de tisser des liens jusqu'alors timides entre l'Écomusée et l'Académie depuis sa création.

- 37 Le PSC commun aux deux structures doit donc servir à mettre en œuvre les propositions qui avaient été faites dans le cadre du PEP. Il est plutôt complet puisqu'il fait un bilan de l'existant aussi bien de l'Écomusée que de l'Académie (historique des sites ; état des collections, des inventaires et des espaces muséographiques ; moyens administratifs et financiers) avant de décliner les orientations et les modalités du projet. L'objectif est véritablement de créer une unité culturelle autour d'un site et d'un thème : l'histoire industrielle du Creusot. Le document est validé dans un premier temps par la mairie du Creusot puis en octobre 2002 par la DMF qui est enthousiaste à l'idée de cette exposition de synthèse sur l'aventure industrielle du Creusot.
- 38 À la suite de cette validation, se crée le 27 mars 2003 l'association Le Creusot Patrimoine qui est en charge de la mise en œuvre et de la gestion du projet d'exposition de synthèse : il est alors estimé que le projet va se dérouler sur cinq ans. La ville recrute dans la foulée le cabinet de conseil chargé de traduire le PSC en programme architectural et muséographique. Ce dernier rend son rapport liminaire « Ville du Creusot-Le Creusot, La verrerie : un projet de site. Éléments de programme, principes de circuits » le 31 août 2004. On y remarque une structuration des thématiques en séquences depuis la manufacture de la reine Marie-Antoinette à l'industrie contemporaine et à la dynastie Schneider. La chose la plus notable est le parcours de visite qui englobe la salle du Jeu de Paume, le théâtre et la galerie d'art, le corps central et l'aile ouest du château, et ce au rez-de-chaussée et au premier étage⁴⁷.
- 39 Si l'agence fait faillite, ce dernier termine sa mission au sein du cabinet Assistance, programmation architecturale et urbaine (APAU) qui rend un programme muséographique et architectural définitif le 22 décembre 2005⁴⁸. Ce programme reprend les données du rapport du 31 août 2004 mais s'intéresse plus particulièrement au bâtiment⁴⁹ dans son ensemble, c'est-à-dire dans ses impératifs d'exposition, d'accueil, de boutique, d'atelier pédagogique mais aussi de centre de ressources, de bureaux professionnels et de réserves muséales. Tous les éléments techniques ont également été intégrés. C'est donc un projet de grande ampleur en termes d'espace et d'ambition qui démontre une volonté de faire tenir au château de la Verrerie dans son ensemble une place prépondérante dans le patrimoine régional. L'étude a ainsi projeté pour l'ensemble une surface utile (SU) de 6 640 m² et une fréquentation de 50 000 visiteurs par an⁵⁰.
- 40 Pendant ce temps, l'Écomusée vit une nouvelle crise. Entre 2002 et 2003, une mission d'audit confiée au cabinet KPMG pointe des dysfonctionnements sur les plans juridique, financier, administratif et organisationnel de l'association. L'étude relève également les carences en regard des devoirs liés à l'appellation « musée de France ».
- 41 La période 2004-2006 est particulière parce que, si l'Écomusée poursuit ses activités, l'équilibre est fragile : l'équipe est réduite de moitié et le budget est plus que restreint. L'État, le Conseil général de Saône-et-Loire, le Conseil régional de Bourgogne et la Communauté urbaine se trouvent obligés d'accorder des subventions chaque année, ce qui les amène à s'intéresser de plus près aux affaires et au fonctionnement de l'Écomusée. En 2005, le partenariat entre l'Écomusée et l'AFPA concernant la Briqueterie se termine et l'Écomusée commence à mener une programmation culturelle annuelle, tournée vers l'art contemporain, à la demande de la Communauté urbaine. Finalement, la DRAC, le Conseil régional, le Conseil général et la Communauté urbaine

décident de mettre en place un Groupement d'intérêt public (GIP) afin d'œuvrer à la refondation de l'Écomusée⁵¹.

- 42 Alors que les nouveaux président et directeur de l'association sont nommés, le GIP fait appel à un délégué général pour une mission de trois ans avec pour objectifs la réorganisation et la redynamisation de l'établissement et de l'équipe, la fixation d'objectifs scientifiques et culturels, et la redéfinition éventuelle du statut de l'Écomusée. En effet, le diagnostic qui est fait pointe une multitude de problèmes⁵² : « difficultés de gestion d'un lieu éclaté sur plusieurs sites », « multiplicité des statuts des lieux », « déficit d'organisation », « diminution des équipes, limites des moyens, érosion de l'esprit d'initiative et de l'engagement commun des équipes professionnelles et bénévoles » et, en fin de compte, « déficit de la rigueur scientifique et de l'innovation culturelle ». Un an et demi plus tard, est achevée la rédaction d'un projet de musée conçu à la fois comme un PSC et un projet d'établissement⁵³.
- 43 Très synthétique, le projet donne un cadre géographique et institutionnel en listant tous les sites gérés par l'Écomusée. Il décline les objectifs scientifiques : maîtriser et inventorier les collections, les classer et les conserver, les documenter et les étudier, rénover les bâtiments et les expositions permanentes ; et les objectifs culturels : favoriser l'accès aux musées, améliorer l'accueil des publics, les fidéliser, améliorer la promotion et la communication, optimiser la politique d'expositions temporaires. Enfin, il donne les grandes orientations de l'Écomusée en termes d'organisation : redéfinition de l'organigramme de la structure et des missions de chaque service ; et il rappelle les différentes instances de décisions ainsi que leur rôle. Ce projet de musée est finalement validé par la DMF le 22 juin 2009.
- 44 En 2009, une étude sur le développement économique et l'évolution juridique de l'Écomusée est commandée au cabinet « Sans conteste », en collaboration avec « Le troisième pôle » et le cabinet d'avocats de Castelnau, avec pour objectif de régler définitivement la question du statut juridique de la structure⁵⁴. Cette étude réaffirme le manque de moyens humains et financiers comme origine du manque de dynamique scientifique et culturelle. Elle évalue à un million d'euros (dont 800 000 € de subventions) ce que devrait être le budget annuel de l'Écomusée et donne des pistes pour l'équilibrer. Pourtant, l'institution n'a pas de quoi faire face à ses besoins de fonctionnement pour 2010 suite au retrait du financement du Département⁵⁵. Enfin, elle recommande une évolution juridique vers un GIP ou le transfert à la Communauté urbaine : l'EPCC est rejeté car l'État, la région et le département sont réticents à s'engager dans ce montage⁵⁶. Cette proposition de transfert à la Communauté urbaine associe l'idée d'une gestion municipale de chaque site et celle d'une coordination générale au niveau communautaire. Dans ce schéma, les associations ne devaient plus gérer les sites, mais venir en soutien, leurs compétences étant transférées à la Communauté urbaine au titre de l'intérêt communautaire. L'étude met en garde contre un *statu quo* qui signerait la fin de l'Écomusée.
- 45 Enfin, dans une dernière démarche, le GIP met en place un accompagnement de l'équipe professionnelle dans le processus de refondation de l'Écomusée Creusot Montceau. En effet, la réticence de certains agents face à la perte de leur autonomie, aux difficultés financières et, à terme, au changement de statut juridique de la structure est telle qu'il semble nécessaire de vouloir renforcer la cohésion et le soutien du groupe envers le projet. Le cabinet « Safran & Co » est chargé de mener cette mission entre 2009 et 2010. En parallèle, au sein de l'Écomusée, le directeur poursuit le

chantier de récolement des collections, conformément aux missions et devoirs d'un musée de France. Par ailleurs, en 2010, la DRAC commande à l'Écomusée un état des collections⁵⁷ dans le but de préparer l'inévitable chantier des collections. On évalue alors le nombre d'items à 8 045.

- 46 Lorsque le GIP débute, le projet d'exposition de synthèse sur le site de la Verrerie est toujours d'actualité. L'Académie François Bourdon fait partie du conseil d'administration du GIP. On est face à deux schémas qui se distinguent sans être obligatoirement antagonistes : un projet de musée porté par la municipalité, qui doit redonner une cohérence à l'ensemble du site à travers une exposition de synthèse ; un projet mené par la Communauté urbaine, qui souhaite restructurer l'association toujours fragile financièrement. Cependant, la municipalité du Creusot est assurément encline à faire du musée de l'Homme et de l'Industrie un musée municipal tandis que la Communauté urbaine entend conserver une structure culturelle étendue à l'intégralité de son territoire. Cela est d'autant plus vrai que la villa Perrusson, acquise dans sa globalité en novembre 2007 par la Communauté urbaine, doit être intégrée dans le giron de l'Écomusée en tant que nouvelle antenne. La villa Perrusson est l'ancienne demeure patronale de la tuilerie Perrusson-Desfontaines créée en 1860. Souvent qualifiée de « maison catalogue », elle a été la vitrine d'un des établissements les plus représentatifs de la production de céramiques bourguignonnes.
- 47 En définitive, le transfert de gestion des activités, ainsi que le transfert de propriété des biens immeubles et des collections dites des musées de France à la Communauté urbaine Creusot Montceau est approuvé : par délibération de l'assemblée générale extraordinaire de l'association le 4 octobre 2011, puis par celle du Conseil de Communauté le 6 octobre. Le 23 juin 2011 déjà, le Bureau communautaire avait approuvé la création d'un poste de conservateur territorial du patrimoine, à compter du 1^{er} juillet, afin de pouvoir mettre en œuvre la passation des dossiers entre l'ancienne et la nouvelle direction. Le transfert devient effectif le 1^{er} janvier 2012 : l'Écomusée devient un service de la Communauté urbaine. La chose est d'autant plus notable qu'il est le seul établissement muséal administré par une communauté urbaine en France, contrairement aux bibliothèques et aux conservatoires, qui sont régulièrement rattachés à ce type de structure administrative.

L'Écomusée Creusot Montceau, service de la Communauté urbaine (2012-2019)

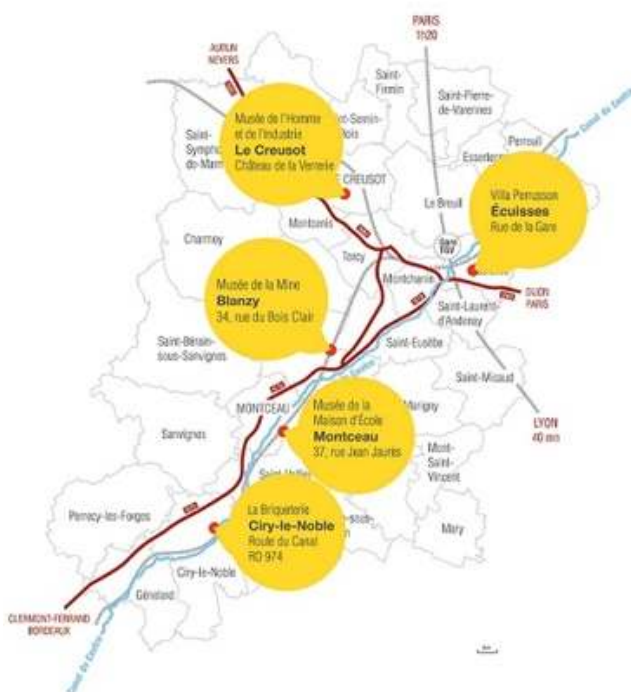
- 48 L'intégration de l'Écomusée Creusot Montceau à la Communauté urbaine constitue une voie d'adaptation du statut au dimensionnement des missions de l'Écomusée, autrement dit un instrument de stabilité structurelle et financière qui auparavant lui faisait défaut. Réchappant à la menace de la disparition, l'Écomusée poursuit son processus d'institutionnalisation selon l'une des trois voies de devenir théorisées par Hugues de Varine⁵⁸. Charge à la direction d'accompagner le processus d'acculturation de l'équipe au fonctionnement d'un service public et de conjuguer dans le même temps demandes scientifiques et techniques du Service des musées de France, et orientations stratégiques de la collectivité. En résulte une politique muséale de territoire tournée vers la mise en œuvre d'une gestion normative des collections, la réalisation de projets muséographiques d'envergure et la redynamisation de la programmation scientifique et culturelle.

- 49 La nécessité de hiérarchiser les besoins mène à l'établissement d'un Schéma directeur de refondation de l'Écomusée validé par le conseil communautaire en 2013. Les objectifs qui en ressortent actent « la concentration des actions sur les sites communautaires⁵⁹, la mise en conformité des moyens de conservation des collections dans le cadre légal fixé par les termes de la Loi sur les musées de France du 4 janvier 2002, la mise en œuvre d'une politique d'expositions temporaires ambitieuses autour de corpus de collections qui interrogent le territoire et proposent une ouverture sur le monde, le développement de nouveaux outils numériques contribuant à la gestion, l'étude, la médiation, la valorisation et la diffusion des collections⁶⁰ ».
- 50 Les objectifs à court terme portent sur la redynamisation de la programmation scientifique et culturelle par la mise en œuvre d'une planification pluriannuelle d'expositions temporaires adossée à l'aménagement d'espaces dédiés : une salle pédagogique et un espace d'exposition temporaire passant de 50m² à 279m² entre 2012 et 2015 pour permettre le déploiement de contenus scientifiques et d'une scénographie au service de l'expérience de visite. La conception d'un plan de communication en 2013 s'insère dans une volonté de remettre au cœur du dispositif le concept d'un Écomusée constitué d'une tête de pont, le musée de l'Homme et de l'Industrie, siège des membres permanents de l'équipe, et d'antennes réparties sur l'ensemble du territoire. Le public peut alors approcher le territoire en découvrant ce maillage patrimonial et culturel sans aucun ordre de préférence, au gré de ses thématiques de prédilection, qui par la Briqueterie de Ciry-le-Noble, qui par le musée de la Mine, le musée du Canal, la maison d'école ou le musée de l'Homme et de l'Industrie.
- 51 Le Schéma directeur acte les phases de travail dont le chantier des collections et des réserves, inscrits dans un calendrier pluriannuel, constitue le « pivot scientifique et technique⁶¹ », et la rénovation du parcours permanent du musée de l'Homme et de l'Industrie, l'aboutissement. L'ordre ressort du constat porté sur les collections : dispersion sur le territoire, méconnaissance et insuffisance des conditions de conservation. Ce faisant, la rénovation des expositions permanentes des différents sites (musée de l'Homme et de l'Industrie, maison d'école de Montceau, musée du Canal, Briqueterie de Ciry-le-Noble, citées sans ordre de priorités), se subordonne à la création d'une réserve centralisée et au chantier des collections dans un double objectif : une connaissance exhaustive de l'état et de la nature des collections ; la réduction et la mise aux normes des lieux de conservation des collections. C'est le temps du bilan du patrimoine matériel et immatériel engrangé durant plus de 40 ans d'activité.
- 52 L'intégration à la Communauté urbaine, jointe au soutien constant de la DRAC, permet de mobiliser les capacités financières indispensables à la réalisation de ces phases. C'est ainsi qu'entre 2014 et 2018, le recrutement de chargés de mission favorise la réalisation du récolement entre 2014 et 2015, et du post- récolement entre 2016 et 2017. La numérisation des collections et leur mise en ligne sur le portail national de recensement les collections des musées de France *Joconde*, génère 12 000 notices.
- 53 En parallèle, le diagnostic des collections est confié à un groupement de restaurateurs et d'architectes. Le lancement du chantier des collections comprenant la phase d'étude diagnostic des collections et l'étude de faisabilité d'une réserve est délibéré en date du 17 février 2015 par le Conseil Communautaire. Devant cette entreprise d'envergure, le groupement chargé de l'étude souligne ne pas avoir connaissance d'un « chantier des collections d'ampleur comparable dans un autre écomusée⁶² ». Le résultat de la première phase d'étude statuant sur 30 030 objets ou lots d'objets répartis sur 4 000 m²

de surface utile⁶³, redimensionne l'ampleur de la préparation d'un chantier des collections face aux deux tiers d'objets non inventoriés.

- 54 En effet, marquant l'acte d'entrée dans la collectivité, le transfert des collections réalisé mettait en évidence la difficulté à estimer leur volumétrie sur l'ensemble des antennes de l'Écomusée : le siège du château de la Verrerie, l'antenne de la Briqueterie de Ciry-le-Noble, la maison d'école de Montceau, le musée du Canal à Écuisses, le Prieuré de Perrecy-les-Forges, les réserves situées sur le site industriel Henri-Paul à Montchanin, et quelques lieux supplémentaires de stockage. Les collections du musée de la Mine de Blanzky restent pour leur part propriété de l'association selon sa volonté (fig.9).

Fig.9. Carte des antennes de l'Écomusée Creusot Montceau, 2016



© CUCM, service écomusée

- 55 Depuis la création de l'Écomusée Creusot Montceau, les collections issues de collectes, d'« enquêtes-expositions » (Varine 2015 : 44), de recherche, d'opérations de sauvetage, de dons, d'acquisitions, de dépôts ou de prêts, ont pourtant fait l'objet d'études, d'inventaires, et de traitements de conservation préventive. Intrinsèquement liés au territoire, les fonds témoignent de la diversité du patrimoine issu de « la civilisation industrielle dans la diversité de ses domaines d'activité et de ses expressions [...] dans le bassin de population de la Communauté urbaine du Creusot-Montceau⁶⁴ ». Les limites des moyens humains et financiers dont disposait l'Écomusée et le décentrement des collections propre à l'approche écomuséale sont à l'origine d'un traitement discontinu et variable selon les méthodes successives employées⁶⁵. Progressivement, les collections dispersées sur le territoire maintiennent un trait d'union avec la population et les antennes dont l'autonomie s'est affirmée, l'Écomusée ayant l'obligation d'assurer la conservation, l'étude et la valorisation de biens labellisés musées de France.

- 56 À l'instar des collections, foisonnantes mais inaccessibles, la documentation et les archives de l'Écomusée ne sont pas épargnées par le risque de tomber dans l'oubli. À partir de 2013, les campagnes d'inventaire et de numérisation prioritaires redonnent corps au « travail considérable d'archivage photographique, sonore et audiovisuel, réalisé » (Varine 2015 : 85) par l'équipe de l'Écomusée. La série des enquêtes intitulées « Histoires de vies » ou les enregistrements sonores carto-photographiés, inspirés par le concept de « Paysage sonore » développé en 1977 par le compositeur et théoricien canadien Raymond Murray Schafer, illustrent cet élan de recherche pluridisciplinaire. Pour mener à bien ces campagnes, l'Écomusée s'adjoint l'expertise de structures ressources et établit des partenariats avec les Archives départementales, la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon à partir de 2007 ou encore la Maison du patrimoine oral de Bourgogne à Anost entre 2010 et 2014. Il donne la « priorité aux archives liées aux sites historiques de l'Écomusée et aux sites de production de céramique en lien avec la Briqueterie de Ciry-le-Noble puis de la villa Perrusson » (Le Foll 2019 : 72).
- 57 À partir de 2015, l'Écomusée renoue avec l'une de ses pratiques scientifiques antérieures, les collectes d'« Histoires de vies » entreprises entre 1976 et 1978. La collaboration avec la compagnie Zumbó, des associations locales et une artiste photographe, associe démarche artistique et insertion sociale. Il s'agit d'un projet triennal tourné vers les migrations humaines contemporaines dans lequel l'artiste se substitue à l'ethnologue pour recueillir les témoignages d'habitants. Par cette rémanence écomuséale, l'établissement s'efforce à nouveau de retisser des liens étioles avec la population, le territoire, et se replace dans une démarche scientifique de constitution de fonds patrimoniaux immatériels qui éclairent les thématiques diverses de l'histoire du territoire et les enjeux sociétaux contemporains (Le Foll 2018).
- 58 L'année 2015 voit également le périmètre de l'Écomusée se recentrer sur le siège et les biens immeubles de la Communauté urbaine, sites inscrits Monuments historiques, passant d'un écomusée structuré autour de cinq sites à un écomusée resserré sur deux sites, le musée de l'Homme et de l'Industrie et la Briqueterie en premier lieu. En 2016, le périmètre est à nouveau modifié à la faveur du musée de l'Homme et de l'Industrie et de la villa Perrusson dont la première phase de restauration vient d'aboutir. En effet, cette demeure patronale liée à l'industrie céramique du canal du Centre est le lieu d'un programme de restauration d'ampleur se portant sur la restauration du clos et couvert et la réhabilitation du jardin d'agrément entre 2014 et 2016 (fig.10a et 10b).

Fig.10a. Restauration du lanternon de la villa Perrusson



© CUCM, service écomusée, cliché D. Busseuil

Fig.10b. La villa Perrusson



© Agence Com'air

- 59 Les jardins sont ouverts au public à partir de 2016 lors de la mise en place d'une saison culturelle annuelle. Les travaux de restauration engagés par la collectivité se poursuivent sur les intérieurs de la demeure à partir de 2019. Les moyens humains et financiers de l'Écomusée sont mobilisés sur l'animation du site et le suivi des travaux liés à sa restauration, au désavantage du sud du territoire. À proximité immédiate, le musée du Canal animé par l'association Canal du Centre ferme la même année faute de

moyens financiers suffisants. Dès le début des années 2010, le canal a fait l'objet d'un projet de valorisation touristique, culturelle et économique. Dans ce contexte, la direction de l'Écomusée faisait montre d'une volonté de développer des partenariats avec des services territoriaux ou associations concernés. La cohérence entre les projets culturels patrimoniaux et les enjeux de développement du territoire autour d'une artère majeure du département est à ce jour en construction. Elle trouve cependant des antécédents dans les initiatives passées de l'Écomusée : le parcours « art et patrimoine » présentant les points d'intérêts historiques et patrimoniaux et dont les bornes didactiques oranges jalonnent encore le territoire.

- 60 Le 1^{er} janvier 2017, le territoire de la Communauté urbaine s'étend à 34 communes, agrandissant dans le même temps le périmètre de l'Écomusée. En 2018, il rejoint la Direction de l'économie et du développement territorial de la collectivité, renforçant l'insertion de ses missions dans les enjeux d'attractivité du territoire et d'amélioration du cadre de vie. Ce changement initie un contexte favorable à une approche transversale des projets aux côtés des services de l'économie et de l'enseignement supérieur, du numérique et du développement territorial. Dans cette configuration, l'équipe se renouvelle à la faveur de jeunes professionnels et poursuit la mise en œuvre des projets structurants engagés.

Épilogue

- 61 Dans les faits, l'Écomusée Creusot Montceau relève davantage de l'exemple incitatif que du modèle parce qu'il fut pionnier dans la mise en œuvre des principes fondateurs du concept d'écomusée. Ce faisant, il devint ce laboratoire interdisciplinaire prolifique développant une démarche innovante, au service d'une communauté humaine et de son territoire selon une gouvernance ascendante. Toutefois, sa vulnérabilité structurelle persistante eut raison de ses ambitions sociales, patrimoniales et scientifiques. Sauvé contre toute attente par la valeur de ses collections puis intégré à la Communauté urbaine éponyme, la structure fait aujourd'hui le bilan de ce legs patrimonial protéiforme dans la perspective de projets muséographiques. Est-ce à dire que la conservation du patrimoine est inconciliable avec l'esprit innovant de l'Écomusée ? L'articulation passée entre les *enquêtes-expositions*, l'étude, la conservation et la valorisation du patrimoine matériel et immatériel du territoire, alliées à une approche scientifique, tendent à prouver le contraire. Cette synergie reste attachée aux moyens de sa mise en pratique et au repositionnement des collections dans la démarche écomuséale. Pour y parvenir, le renforcement de l'ancrage territorial et de son activité dans un réseau de partenaires associatifs, scientifiques, institutionnels et privés constituent des pistes de travail. En cela, la question de la responsabilité sociétale ravivée par les débats sur la (re)définition des musées, rappelle que l'Écomusée fut pensé comme un moteur de développement social, culturel, écologique et économique de proximité, tenant compte de la singularité d'une population et son rapport à son espace de vie. Il lui revient de poursuivre son renouvellement et celui des formes muséologiques, de tirer le fil du temps pour explorer les formes d'hybridation où, comme l'indique Hugues de Varine, la théorie continue de se construire à partir des pratiques.

BIBLIOGRAPHIE

- BENHAMOU Françoise, *L'économie de la culture*, Paris, La Découverte, 3^{ème} édition, 2001
- DAUMAS Maurice, *L'archéologie industrielle en France*, Paris, R. Laffont, 1980
- DEBARY Octave, *La fin du Creusot ou l'art d'accommoder les restes*, Paris, Éditions du CTHS, 2002
- CARTIER Claudine, *L'héritage industriel, un patrimoine*, Besançon, CRDP de Franche-Comté, 2003
- GORGUS Nina, *Le magicien des vitrines : le muséologue Georges Henri Rivière*, Paris, Éditions de la MSH, 2003
- LE FOLL Typhaine, CHEBEL Matías, « Parcours de migrations », *Hommes & migrations* [En ligne], 1322 | 2018, (consulté le 16 janvier 2020)
- LE FOLL Typhaine, « Le cas de la documentation à l'Écomusée Creusot Montceau », in CHEVALIER Stéphane, MESLEM Angelina (dir.), *Capitaliser les ressources documentaires en musée*, Les Dossiers de l'Ocim, Dijon, OCIM, Université de Bourgogne, 2019, p.69-83
- PAYEN Jacques, *Les bâtiments à usage industriel aux XVIII^e et XIX^e siècles en France*, Paris, Conservatoire national des arts et métiers, 1978
- PORTET François, « Le Creusot : la société-machine. Fonctionnalisation des groupes humains », *Milieus*, 1980, p.22-31
- VARINE Hugues de, « Un musée 'éclaté', le musée de l'homme et de l'industrie, Le Creusot Montceau-les-Mines, *Museum*, vol. XXV, n°4, 1973, p.242-249
- VARINE Hugues de, *L'initiative communautaire : recherche et expérimentation*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1991
- VARINE Hugues de, *Petites histoires vécues 2. Mes aventures à l'Écomusée de la Communauté urbaine Le Creusot Montceau 1971-2014*, 2015, [En ligne], <http://www.hugues-devarine.eu/book/view/21>

NOTES

1. Charles Schneider est décédé en 1960, laissant une veuve et deux filles qui n'ont pas repris ses responsabilités au sein de la SFAC. 1972 marque le départ effectif de la famille Schneider du Creusot.
2. Alors chargé de mission expositions et muséographie pour le musée de l'Homme à Paris.
3. Sa création est conditionnée au départ de Lilian Schneider depuis le rachat du château par la municipalité.
4. Cartier Claudine, *Inspection des collections de l'Écomusée de la CUCM*, janvier 2005, p.6-7 (archives de l'Écomusée).
5. Muséologue français ayant eu une importance cruciale dans le mouvement de la Nouvelle Muséologie et le développement des musées d'ethnographie et de société. Il est le fondateur du musée national des arts et traditions populaires (MNATP), ainsi que membre fondateur et premier directeur du Conseil international des musées (ICOM).
6. Muséologue français, directeur de l'ICOM à la suite de G. H. Rivière, fait également partie des grands penseurs de la Nouvelle Muséologie. Il est l'inventeur des concepts d'« écomusée » et de « musée communautaire ».

7. Les revendications et les acquis de Mai 68 ne sont pas loin : de fait, la génération qui a porté ce mouvement est la même que celle qui participe à la Nouvelle Muséologie.
8. L'intérêt pour le patrimoine industriel plutôt tardif en France comparé à l'Angleterre (1955) et aux États-Unis (1969).
9. Le réseau MTCC est devenu Engrenages en 2017 avant de disparaître en 2018.
10. Hugues de Varine, lorsqu'il a théorisé son idée du musée, abandonne l'idée de collection qui irait contre le concept de musée vivant où « tout objet, meuble ou immeuble, se trouvant à l'intérieur du périmètre de la communauté, fait moralement partie du musée ». Pourtant, dès 1972, les dons des habitants affluent.
11. Le concept qui était en train de se créer a rebuté le ministère de la Culture qui refusait de reconnaître un musée sans collections, d'où le rattachement au ministère de l'Environnement à travers la notion d'écologie.
12. Comme *Fossiles du Bassin houiller à Montceau, L'arbre au Creusot, Tuiles de Montchanin : un siècle d'histoire à Montchanin ou La vigne à Couches*.
13. L'exposition permanente évolutive est inaugurée à l'automne 1974, avec quelques mois de retard.
14. En 1971, le siège de la Communauté urbaine s'installe au château de manière provisoire avec pour projet la en construction d'un immeuble communautaire dédié à l'ensemble des services. Cependant, une convention de mise à disposition de la partie centrale du château uniquement est finalement signée entre la ville du Creusot et l'Écomusée le 21 juin 1974.
15. Daté du 12 juin 1972 (archives de l'Écomusée).
16. Il s'agit des espaces de part et d'autre du hall d'entrée, tandis que les expositions temporaires occupent le premier étage. Le guide de l'exposition évoque 900m² disponibles pour l'exposition permanente alors qu'il a été estimé par l'équipe actuelle que le rez-de-chaussée (de la salle pédagogique aux salles d'exposition temporaire) égale 500m² environ (hall d'entrée compris).
17. Le musée de la mine a été créé en 1975 par l'Écomusée à l'aide d'une association de bénévoles, qui en a repris la gestion totale à partir de 1982.
18. Ancienne école publique, elle est gérée par l'association La maison d'école depuis 1978, qui présente la reconstitution de deux salles de classes communales des années 1881 et 1925.
19. Sans avoir le nom de musée, le clocher du Prieuré de Perrecy-les-Forges abrite une exposition qui porte sur les techniques de l'architecture médiévale, l'activité métallurgique proto-industrielle et la vie quotidienne. Elle n'est plus accessible au public depuis le début des années 2000.
20. Le musée présentait une maison éclusière comme témoin de l'importance économique du Canal du Centre depuis sa mise en service à la fin du XVIII^e siècle. Il était animé par l'association Canal du Centre, en partenariat avec l'Écomusée de 1979 à 2016, dont le but était de valoriser l'histoire du canal, des mariniers et la filière céramique qui s'était développée. Elle se chargeait entre autres d'effectuer des visites itinérantes sur le canal et de gérer les deux espaces d'exposition créés par l'Écomusée dans les années 1980.
21. Musée animé par la Physiophile, société d'études des sciences naturelles et historiques de Montceau depuis 1888. L'association est un partenaire de l'Écomusée depuis la création de ce dernier.
22. Plus spécifiquement destiné à la recherche et à la formation continue des professionnels des musées. A noter que sa création est une demande de la part du ministère de la Culture.
23. Lettre de Georges Henri Rivière à Marcel Evrard, *Cours de muséologie contemporaine 1973*, 22 décembre 1972 (archives Écomusée) ; Gorgus 2003 :189-190.
24. Journaliste et muséologue britannique, c'est lui qui a inventé le terme « archéologie industrielle » dans les années 1960.
25. « Lourdes or Compostella of the Museum World » (traduction P. Corrias) in K. Hudson, *From Burgundy...*, dact., 1996, p.61 (archives Écomusée).

26. L'Écomusée de la Bresse bourguignonne, à l'initiative de Dominique Rivière qui y a consacré toute sa carrière, est le premier à évoquer ce territoire et à lui donner une unité autre qu'administrative. Sa première mission a été d'en faire l'inventaire complet des patrimoines historiques, architecturaux et scientifiques. Structure associative depuis ses débuts, il est installé au château de Saint-Pierre-de-Bresse. Il est le seul autre écomusée situé en Saône-et-Loire.

27. La direction des musées de France (DMF) est devenue le service des musées de France (SMF) à la suite de la Révision générale des politiques publiques (RGPP) sous la présidence de Nicolas Sarkozy. En 1981, la DMF publie la Charte des écomusées, définis par Jean Chatelain ainsi : « L'écomusée est une institution culturelle assurant, d'une manière permanente, sur un territoire donné, avec la participation de la population, les fonctions de recherche, conservation, présentation, mise en valeur d'un ensemble de biens naturels et culturels, représentatifs d'un milieu et des modes de vie qui s'y succèdent ». Cette définition s'éloigne quelque peu de l'esprit de G. H. Rivière.

28. Archives privées de l'Écomusée.

29. Le premier bilan d'activités est rédigé en 1982 pour la période 1978-1982. Il en existe un pour chaque année, à l'exception de 1985, jusqu'en 2008, date du dernier bilan retrouvé.

30. Les nombreuses subventions reçues dès les débuts de l'Écomusée ne l'ont jamais véritablement préservé des soucis financiers. En réalité, les trésoreries des trois associations (Écomusée, CRACAP et Institut Dumay dans lesquelles gravitent des personnalités communes aux trois associations), sont confondues ce qui fait dire à l'expert-comptable chargé d'établir un verdict financier en 1984 que le « budget est truqué » (Debary 2002 : 76).

31. Selon l'expression de Françoise Benhamou (Benhamou 2001), c'est-à-dire la création de nombreuses structures muséales portées par les collectivités territoriales.

32. La dernière réunion du comité des usagers a eu lieu le 20 janvier 1985. L'Écomusée a bien tenté de le rassembler une nouvelle fois en avril 1987, en contactant toutes les associations du territoire communautaire, sans succès.

33. Ce financement fondé sur des projets ponctuels, et non des subventions régulières pour le fonctionnement général, participe de la vulnérabilité de la structure.

34. Il s'agit d'un programme de développement territorial mis en place par les régions, dont le périmètre d'action est plus large que le patrimoine.

35. A noter qu'à cette époque, André Billardon, ancien ministre délégué à l'Énergie entre 1992 et 1993, est président de la Communauté urbaine.

36. L'Écomusée participe encore au P.A.C.T. en menant un projet d'inventaire général du patrimoine industriel en partenariat avec la DRAC.

37. Le projet culturel est finalement signé par le nouveau président de l'association Louis Bergeron, arrivé en 1996. Il a d'ailleurs rédigé un texte intitulé *Projet culturel* et daté de janvier 1997 dans lequel il évoque le futur parcours muséal ainsi que le projet Vapeur et celui du remontage du pavillon Schneider à l'exposition universelle de 1878 (la version retrouvée est malheureusement incomplète, n'ayant pas résisté au changement du système d'exploitation informatique).

38. C'est d'ailleurs en lien avec l'un des programmes contractualisés, source de subventions : l'informatisation des collections publiques des musées de Bourgogne. Il est estimé le travail de reprise d'inventaire à trois années.

39. *Note préparatoire pour le musée Vapeur industrielle* du 29 mai 1995, *Projet culturel, Le Creusot* daté de décembre 1996 (archives de l'Écomusée).

40. *Note d'orientation concernant le projet de musée de la céramique industrielle à Montchanin*, 7 avril 1995 (archives de l'Écomusée).

41. *Projet culturel*, version Novembre 1994 (archives de l'Écomusée).

42. Programme de réhabilitation en partenariat avec l'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA).

43. Le concept des PEP est né en 1994 de l'État qui en a confié la gestion à la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR). Ils ont pour but d'aider le développement local de certains territoires à travers leur patrimoine. L'idée est de donner aux territoires les moyens de leur propre croissance à partir de leurs ressources.
44. L'Écomusée en tant qu'association a toujours eu des difficultés financières plus ou moins importantes. En 2000 par exemple, Patrice Notteghem rédige des *Propositions pour un retour à l'équilibre budgétaire et une reprise du développement de l'Écomusée* (archives de l'Écomusée).
45. Nous avons choisi d'évoquer le projet global de l'Écomusée en termes de « projet d'établissement » pour éviter la confusion avec les PSC de chaque structure.
46. L'appellation « musée de France » est créée lors de la loi relative aux musées de France de 2002 et accordée aux musées revêtant un intérêt public concernant la conservation et la présentation au public de leurs collections. A sa création, l'appellation est octroyée automatiquement aux musées nationaux et aux anciens « musées classés ou contrôlés », ce qui était le cas de l'Écomusée depuis 1985. L'Écomusée a toujours souhaité conserver ce « label » même s'il est reproché à celui-ci de ne pas prendre en compte les spécificités des écomusées.
47. Alors qu'à cette époque et encore à l'heure actuelle, ni la galerie d'art ni l'aile ouest du château ne font partie des espaces d'exposition. La galerie d'art (le second four) est mise à disposition par la mairie pour les associations locales. L'aile ouest est, elle, occupée au rez-de-chaussée par le salon carré et la salle à manger, utilisés pour certaines occasions par la mairie ou loués par elle, ainsi que par les anciennes cuisines et une salle usitée par l'association Loisirs activités creusotines. Le premier étage accueille par contre la bibliothèque et des salles d'archives de l'Écomusée ainsi que des salles de réunion.
48. A noter que le projet a deux ans de retard sur le calendrier à ce moment-là puisqu'il avait été prévu que la programmation architecturale et muséographique serait terminée d'ici la fin de l'année 2003.
49. Les façades et les toitures du château de la Verrerie ainsi que les anciens fours sont protégés au titre des monuments historiques depuis 1984.
50. Le MHI reçoit environ 17 000 visiteurs par an au début des années 2000. Les chiffres restent inconnus concernant l'espace d'exposition de l'Académie (le Pavillon de l'Industrie n'est inauguré qu'en 2015).
51. La convention constitutive date du 30 novembre 2006 (archives de l'Écomusée).
52. Note du GIP sur le *Projet de cahier des charges pour une démarche d'accompagnement destinée à confirmer les capacités de management de l'équipe professionnelle de l'Écomusée Creusot Montceau*, datée vers 2009-2010 (archives de l'Écomusée).
53. Un PSC dresse le bilan du fonctionnement d'un musée et énonce une série d'objectifs à atteindre. Un projet d'établissement (aussi nommé projet de musée) recouvre la création d'un nouveau musée de France ou sa rénovation. Il décrit les objectifs d'organisation et concerne à la fois les collections du musée et les bâtiments destinés à les conserver, à les présenter et à accueillir les publics.
54. *Étude sur le développement économique et l'évolution juridique de l'Écomusée*, décembre 2009 (archives Écomusée).
55. Le Conseil général de Saône-et-Loire accordait jusqu'alors 65 000 € de subvention annuelle.
56. Aucune mention n'est faite de la possibilité de créer une SEM (à la suite de l'étude rendue par « Maîtres du Rêve » en 2002). Le mode de gestion d'une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) à vocation culturelle n'est pas non plus envisagé.
57. Document intitulé *Synthèse des collections de l'Écomusée Creusot Montceau* rédigé par B. Clément et daté d'octobre 2011 (archives de l'Écomusée).
58. Hugues de Varine pense qu'il existe trois axes d'évolution d'une structure écomuséale : la disparition, l'institutionnalisation ou la transformation en autre chose. Varine Hugues (de), *Séance inaugurale*, Rencontres professionnelles, FEMS, MuCEM, 8 avril 2015.

59. La notion de sites communautaires peut s'entendre : au sens élargi, par la prise en compte de l'ensemble des antennes du territoire ou, au sens plus restreint, de sites animés directement par l'Écomusée (le musée de l'Homme et de l'Industrie au château de la Verrerie, situé au Creusot, la briqueterie à Ciry-le-Noble jusqu'en 2015, puis la villa Perrusson, à Ecuisses, à partir de 2016).
60. Le Foll Typhaine, *Note interne*, 2012 (archives de l'Écomusée).
61. Le Foll Typhaine, *Note interne*, 2012 (archives de l'Écomusée).
62. Équipe AER, *Diagnostic et étude de faisabilité du chantier des collections et de la création de réserves mutualisées, pré-rapport de phase 3 : élaboration du cahier des charges techniques pour le transfert des collections*, juin 2017, p.4.
63. Équipe AER, *Rendu 2, Etude de définition des besoins et faisabilité*, 31 octobre 2016, p.3 et *pré-rapport de phase 3 : élaboration du cahier des charges techniques pour le transfert des collections*, juin 2017, p.6.
64. Clément Bernard, *Dossier de transfert des collections à la communauté urbaine Creusot Montceau*, 2011, p.16.
65. Dès 1972, la première acquisition de lithographies de Théophile Steinlen auprès d'un antiquaire parisien est répertoriée dans un registre d'inventaire à 18 colonnes, dit « registre GHR ». En 1999, un premier rapport intitulé « Inventaire et collections » rédigé par un membre de l'équipe, établit un premier état des lieux mettant en évidence les disparités de traitement et la porosité entre la documentation, les archives et les collections. Suite à l'obtention de l'appellation « musée de France » actant l'importance croissante des collections, le directeur rédige en 2006 un second rapport dans un contexte de potentiel déménagement d'un lieu de stockage et dans la continuité du rapport d'inspection diligenté par la Direction des musées de France en 2005. Des campagnes normatives de récolement se succèdent entre 2009 et 2010, avant la réalisation du récolement de l'ensemble des collections inventoriées, entre juillet 2014 et décembre 2015, date d'échéance du premier récolement décennal des musées de France.
-

RÉSUMÉS

Depuis sa création au début des années 1970, l'aura du berceau français de définition du concept d'écomusée reste prégnante. Cela tient en grande partie à la mise en œuvre pionnière des préceptes écomuséaux sous l'égide de ses inventeurs : Georges Henri Rivière, Hugues de Varine et son premier directeur Marcel Evrard. L'écomusée Creusot Montceau se distingue des prototypes ruraux en s'établissant sur un territoire façonné par l'industrie, celui de la communauté urbaine éponyme. Son périmètre d'investigation le porte à endosser un rôle tout aussi pionnier en matière de recherche et de préservation du patrimoine industriel et ethnographique afférent. Aujourd'hui, à l'aune de plus de 45 ans d'expérience, il convient d'interroger le modèle consacré à travers sa mise en œuvre. L'évolution de ses pratiques questionne la durabilité des positionnements déontologiques de départ à l'épreuve d'une quête croissante de stabilité structurelle. Le changement de tutelle scientifique, de statut, la redéfinition des missions qu'il s'était assignées, sont autant de facteurs témoignant de la nécessité de juguler la vulnérabilité d'une entreprise humaine. Ayant engendré la conjugaison de demandes discordantes, ces transformations soulèvent deux questions : le risque de dissolution de l'esprit d'innovation et, en ce début de 21^{ème} siècle, interpelle sur sa propension à se réinventer.

Since its creation in the early 1970s, the aura of the French birthplace of the eco-museum has remained significant. This is largely due to the pioneering implementation of the precepts of the eco-museum by its inventors: Georges Henri Rivière, Hugues de Varine and its first director Marcel Evrard. The Creusot Montceau eco-museum differs from rural prototypes by establishing itself in a region shaped by industry, that of the eponymous regional authority. His field of investigation leads him to play a pioneering role in research and the preservation of the associated industrial and ethnographic heritage. Today, with more than 45 years of experience, it is necessary to question the consecrated model through its implementation. Indeed, the evolution of its practices questions the sustainability of the initial ethical positions which are severely tested by the growing search for structural stability. The various changes in scientific supervision and status, the redefinition of its missions testify to the difficulties encountered in countering this vulnerability. Two challenges in these changes: how to maintain the spirit of innovation? How to reinvent itself at the beginning of the 21st century?

INDEX

Mots-clés : histoire des techniques, écomusée, musée, collection, muséologie, patrimoine culturel, patrimoine industriel

Keywords : history of technology, eco-museum, museum, collection, museology, cultural heritage, industrial heritage

AUTEURS

PAULINE CORRIAS

Diplômée de l'École du Louvre, Pauline Corrias a mené une recherche sur l'historiographie de la notion de famille pour la période des âges du Fer et sur la viabilité du concept dans la recherche protohistorique, sujet qu'elle a présenté lors du *19th Iron Age Research Student Symposium* en Angleterre. Après avoir été chargée de cours en archéologie nationale et commissaire d'exposition sur la famille et l'entreprise Vilmorin, elle est actuellement chargée de recherche et de conservation à l'Écomusée Creusot-Montceau.

TYPHAINE LE FOLL

Typhaine Le Foll est conservatrice en chef du patrimoine. Spécialisée dans la conservation et la valorisation des patrimoines techniques et ethnologiques, elle a successivement travaillé au Port-Musée de Douarnenez, au Musée de la mine de Lewarde, au Musée Basque et d'Histoire de Bayonne avant de diriger le Musée de la lunette de Morez puis l'Écomusée Creusot-Montceau. Elle est aujourd'hui directrice-adjointe du Musée portuaire de Dunkerque.

MORGANE MOËLLO

Historienne des techniques de formation, Morgane Moëllo est spécialisée dans la conservation et la valorisation du patrimoine technique et industriel. En tant que conservatrice du patrimoine, elle a repris la direction de l'Écomusée Creusot Montceau au cours de l'année 2019. Son champ d'expertise porte sur l'impact technique et environnemental des aménagements industriels, en particulier hydrauliques, du 18ème siècle à nos jours.